

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 39 - page 4558

05 - Hautes-Alpes

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Hautes-Alpes.

DUO DES CIMES.

Objet : assurer le développement de l'escalade (pratique de l'escalade; école d'escalade, entraînements, stages, participation à des compétitions, organisation d'évènements) ; gestion et mise à disposition de la salle d'escalade en toute sécurité ; assurer également : l'équilibre entre les deux membres fondateurs (ASPTT section escalade et CAF de Gap), la priorité des membres fondateurs par rapport aux autres membres associés.

Siège social : 18 ter, rue des Sagnières, 05000 Gap.

Date de la déclaration : 10 septembre 2014.